



Pérou : la forêt habitée par les populations autochtones Shawi va être cédée à une entreprise minière canadienne

Par [Alain A. Salas Dávila](#)

Mondialisation.ca, 18 septembre 2018

[Mouvement Mondial pour les Forêts](#)

[Tropicales, Bulletin 238](#) 9 juillet 2018

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Transnationales](#)

Les populations autochtones Shawi réitèrent leur appel à manifester pour la défense de leur territoire, situé dans la forêt tropicale humide. Cette fois, la menace vient de la première entreprise minière d'or du monde : la Barrick Gold Corporation.

En octobre 2017, l'Institut géologique, minier et métallurgique du Pérou (INGEMMET), un bureau du Ministère de l'Énergie et des Mines, chargé des demandes de concessions minières et des droits miniers, a commencé à traiter huit demandes de permis d'exploitation minière, sept pour une superficie de 1 000 hectares chacun, et une pour une superficie de 900 hectares. La superficie totale couverte est de **8 900 hectares et la zone est située au milieu d'une forêt tropicale où habite le peuple autochtone Shawi**. Les demandes mentionnées ont été faites par la société péruvienne Minerals Camino Real Perú SAC, qui appartient à la firme **canadienne Royal Road Minerals Limited**. Cette même société minière canadienne gère également des projets au Nicaragua et en Colombie pour l'extraction du cuivre, du fer mais surtout de l'or. (1)

En février 2018, la **Barrick Gold Corporation**, la première société minière aurifère au Canada, a acheté environ 12,5 % des actions de Royal Road Minerals Limited. (2)

La Barrick Gold Corporation est la première société minière aurifère au monde, après des années d'une stratégie d'acquisition agressive. Elle compte 20 000 salariés (et tenant compte des consortiums ou des joint-ventures), 27 mines en exploitation, 10 projets en développement et les plus grandes réserves d'or de l'ensemble du secteur. Barrick a des projets en cours aux États-Unis, au Canada, en République dominicaine, en Argentine, au Chili, au Pérou, en Australie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Arabie saoudite et en Zambie.

Au Pérou, Barrick possède deux exploitations minières : Lagunas Norte et Pierina. Lagunas Norte, située dans le département de La Libertad, dans les Andes, est une mine à ciel ouvert qui a débuté ses activités en 2005. Pour extraire l'or, un forage de 11 mètres a été réalisé puis rempli d'explosifs pour fragmenter la roche. Plus de 200 000 tonnes de minerai et de résidus sont extraites chaque jour ! La mine Pierina, dans le département d'Ancash, est située entre 3 800 et 4 200 mètres d'altitude. C'est également une mine à ciel ouvert qui utilise des forages pour pénétrer de 10,5 mètres dans la roche afin d'accéder au métal précieux. Les deux mines utilisent un procédé dans lequel du cyanure de sodium est dissous

dans l'eau, ainsi que d'autres produits chimiques toxiques, pour séparer l'or et l'argent contenus dans le minerai extrait.

Avec ces deux mines Barrick contrôle actuellement un total de plus de 145 000 hectares et possède également la mine Irene I-500 à Ancash. Le Coordonnateur andin des organisations autochtones (CAOI) veille à ce que **Barrick ne paie aucune redevance au Pérou** du fait des contrats de garantie et des mesures de promotion des investissements, également connus sous le nom de contrats de stabilité juridique, fiscale et administrative. En ce qui concerne les conflits sociaux et environnementaux, et selon le Bureau du médiateur, en mai 2017, 123 conflits socio-environnementaux actifs étaient enregistrés, dont 64,6 % étaient dus à des activités minières. **Le principal grief des habitants concerne le pillage de leurs ressources en eau et la contamination constante résultant des mines.**

Exploration minière et résistance indigène

En décembre 1997, INGEMMET a publié le document « Géologie des quadrilatères de Balsapuerto et de Yurimaguas ». (3) L'étude a été réalisée par un groupe d'experts mandaté par le ministère de l'Énergie et des Mines du Pérou, dans le but d'encourager et de promouvoir l'exploitation minière dans les districts mentionnés plus haut. On pouvait lire le texte suivant dans le document : « **Des vestiges archéologiques ont été signalés dans la zone d'étude, qui consistent** en des pétroglyphes qui représentent probablement des symboles culturels ou religieux des anciens habitants de la zone (District de Balsapuerto). Ces dessins sont parfaitement circulaires et allongés et leur véritable signification fait maintenant l'objet de recherches approfondies. » (4)

Cette découverte par des chercheurs occidentaux concerne quelque chose que les peuples autochtones Shawi ont gardé secret pendant de nombreuses années. Des recherches ultérieures ont depuis déterminé que les populations Shawi appellent « Cumpanamá » le rocher où les pétroglyphes sont gravés, en référence à une divinité religieuse. Des études récentes ont depuis identifié et enregistré 50 autres sites archéologiques préhispaniques (5), qui n'ont malheureusement pas encore été cartographiés ni enregistrés dans les archives publiques : aucune procédure administrative n'a été engagée auprès du ministère de la Culture pour reconnaître officiellement ces sites. **Les Shawi représentent près de 95 % de la population du district de Balsapuerto** et vivent principalement dans le département de Loreto, le long des rivières Cahuapana, Sillay, Supayacu Paranapura, Cachiyacu et Shanusi. D'un point de vue démographique, les Shawi font partie des huit plus grands groupes autochtones vivant au Pérou.

Les Shawi croient que le monde est ovale comme une ruche de guêpes et qu'il est recouvert d'un immense manteau bleu, à l'intérieur duquel circulent la lune, le soleil et les étoiles. La terre est entourée d'eau et les endroits où vivent les gens n'étaient d'abord que de l'eau retenue par le ciel. Selon la vision du monde des Shawi, dans l'espace supérieur réside le Soleil (Pi'i) et c'est de là que sont originaires Mashi et Cumpanamá, les principales divinités des Shawi. Cumpanamá a créé la terre et les rivières, transformé la poussière du bois de cèdre en poisson et les feuilles en animaux terrestres et en oiseaux, et il a enseigné aux Shawi comment pêcher et fabriquer des canoës. La production agricole, la chasse et d'autres activités ont été enseignées aux Shawi par Mashi. **C'est une culture riche, pleine d'histoires typiques des peuples anciens, qui souligne leur relation intrinsèque et unique avec leur environnement.**

En 2009, les dirigeants des Shawi ont appelé à des manifestations nationales pour défendre

leurs terres. Il s'agissait d'une expression exceptionnelle de la résistance autochtone, qui faisait apparaître la lutte inégale des puissances politiques dominantes contre ceux qui sont les plus faibles, en l'occurrence la minorité autochtone. **La grande nation Shawi a démontré sa capacité d'organisation avec une marche d'environ cinq mille manifestants** jusqu'à l'autoroute Yurimaguas-Tarapoto. Le président de l'époque, Alan García, a qualifié les peuples autochtones de « citoyens de seconde zone », tout en faisant la promotion au Congrès péruvien d'un ensemble de lois sur le régime foncier. A. García a fait valoir que ces lois étaient nécessaires pour mettre en œuvre l'Accord de libre-échange que le Pérou avait signé avec les États-Unis. **Le 5 juin 2009, une tragédie a secoué tout le pays.** Au cours de cette tragédie, connue sous le nom de « Massacre de Bagua », au moins 33 personnes ont été tuées dans des affrontements entre les communautés autochtones et les forces armées. Les chefs autochtones, avec un grand groupe de Shawis, étaient convaincus que s'ils ne résistaient pas, ils perdraient les droits sur leurs terres. Avec beaucoup d'appréhension, ils ont pris la décision de ne pas reculer et sont revenus pour une deuxième journée de manifestations. **Six mille personnes sont revenues, prêtes à défendre ce que beaucoup d'experts des conflits sociaux ne comprennent tout simplement pas : « les peuples autochtones sont la terre et la terre est formée de peuples autochtones » - c'est une union indivisible et indestructible. Si la terre meurt, les peuples autochtones meurent et si les peuples autochtones meurent, la nature meurt.** À l'époque, les populations autochtones et les membres de la population locale qui les soutenaient étaient les seuls à pouvoir mettre en échec tous les décrets visant à faciliter la prise de contrôle des terres autochtones.

Cette longue tradition de résistance à l'invasion culturelle et à l'occupation des territoires autochtones souligne la force du lien profond qui existe entre ces populations et la terre, la forêt et la vie. « L'histoire officielle de notre Amazonie est une histoire partielle, écrite pour faire l'éloge des conquérants, des aventuriers, des voyageurs et des colonisateurs. Les groupes autochtones sont réduits à des « objets d'étude » ethnologiques, dans une approche simpliste qui n'offre qu'un point de vue anonyme et passif de la conquête et de la spoliation. (6) **Cependant, à d'innombrables occasions, les peuples autochtones ont montré qu'ils n'étaient ni soumis ni indifférents : bien au contraire.**

La consultation préalable qui n'a jamais eu lieu : imposition et lutte

La résistance autochtone a également conduit à l'adoption de la célèbre Loi sur la consultation préalable n°29785, basée sur la Convention 169 de l'OIT, dont l'État péruvien est signataire. Le but était que de tels événements ne puissent se répéter.

Cependant, les dispositions réglementaires relatives aux consultations préalables contiennent une échappatoire juridique. L'Article 1 stipule que **le résultat du processus de consultation N'EST PAS CONTRAIGNANT, sauf dans les cas où un accord existe entre les parties.** Il est donc clair que ce sont l'orientation et l'utilisation prévues pour ce texte législatif qui se retrouvent aujourd'hui dans la demande d'exploitation minière sur 8 900 hectares de terres.

Le plan prévu pour le projet minier dit « Timo » se concentre sur le district de Balsapuerto. Cette zone est couverte de forêts primaires. Il contient également le bassin du Cachiyacu, dont les eaux descendent des contreforts du piémont sub-andin voisin et se jettent dans la rivière Parapapura sur sa rive droite. Le cours d'eau rejoint ensuite la rivière Huallaga près de la ville de Yurimaguas.

Balsapuerto est situé entre la limite de la forêt tropicale basse, ou plaine amazonienne, et le terrain montagneux de la chaîne sub-andine ou de Cahuapanas. La flore représente ici l'expression vivante la plus remarquable des écosystèmes tropicaux humides de l'Amazonie. Elle forme une forêt dense vaste et continue, avec des arbres qui atteignent jusqu'à 30 mètres de hauteur. La variété des espèces animales est atypique, en raison des écosystèmes montagneux (ou haute forêt tropicale) qui sont associés de par leur position et leur proximité avec la plaine amazonienne proprement dite (ou forêt basse). **Ces forêts, qui sont occupées par des communautés détenant des titres légaux, représentent les terres ancestrales des Shawi, qui dépendent d'elles pour leurs moyens d'existence et leur subsistance. Toute perturbation par le projet minier des eaux situées en tête de bassin aurait également un impact négatif sur les agglomérations urbaines à proximité.**

À ce jour, aucune étude d'impact sur l'environnement n'a été entreprise en rapport avec la demande d'exploitation minière de Timo, et aucune consultation n'a été faite auprès de la population ou des autorités locales. Le gouverneur de la région de Loreto, Fernando Meléndez Celis, a déclaré qu'il n'autoriserait ni ne fournirait pas un seul mètre carré de terrain au projet de Balsapuerto. Le maire du district de Balsapuerto, Magno Savedra Cachique, a déjà tenu deux conférences de presse pour déclarer son opposition au projet dans le district de Balsapuerto, et a également déclaré que la municipalité n'avait reçu aucune information préalable sur la question. (7) Le conseiller juridique de la municipalité demande maintenant que des poursuites pénales soient engagées contre les fonctionnaires d'INGEMMET qui ont traité la demande d'exploitation.

Des organisations de la société civile de la province d'Alto Amazonas ont fait part de leurs préoccupations à ce sujet et ont organisé des actions conjointes avec des dirigeants autochtones et des organisations représentant les populations autochtones Shawi de Balsapuerto. L'Église catholique a également exprimé sa profonde préoccupation à travers son programme foncier pastoral soutenu par le Vicariat apostolique de Yurimaguas. La presse et la radio ont accordé une large place à cette question, notamment auprès des habitants de Yurimaguas. La station de radio communautaire Rtv Total, qui gère un service bilingue espagnol-Shawi, a également diffusé des reportages complets sur la question. Le journal El Menguare a enquêté dans la ville de Yurimaguas et dans le district de Balsapuerto.

Les concessions minières et les permis d'exploitation n'ont pas encore été délivrés. Il reste donc au gouvernement central, par l'intermédiaire du ministère de l'Énergie et des Mines, à écouter la voix de la population locale, notamment des communautés Shawi, et à opposer son veto aux demandes d'exploitation minière. **Une société minière canadienne peut-elle encore une fois imposer un projet qui détruirait près de 9 000 hectares de forêts pluviales dont dépendent les populations Shawi et d'autres villages adjacents, et sans leur consentement, ou même celui des autorités locales ?**

Alain A. Salas Dávila

Notes

(1) Projets au Nicaragua ; <https://www.royalroadminerals.com/projects/nicaragua> et en Colombie : <https://www.royalroadminerals.com/projects/colombia>

(2)

<https://globenewswire.com/news-release/2018/01/24/1304286/0/en/Barrick-Announces-Investment-in-Royal-Road-Minerals-Limited.html>

(3) <http://repositorio.ingemmet.gob.pe/handle/ingemmet/61>

(4) Annexe archéologique, page 2001

(5) Bustamante et. al., 2013, What the stones reveal, Cumpamaná and the petroglyphs of Balsapuerto, Lima, Pérou

(6) Morey Alejo, Humberto et Gabel Daniel Sotil García. « HISTORICAL PANORAMA OF THE PERUVIAN AMAZON: an Amazonian perspective », Municipalité provinciale de Maynas, Iquitos, 2000

(7) Chaîne d'information AIDía Peru, entretien avec Magno Saavedra, maire de Balsapuerto, et les chefs autochtones Shawi Agustín Lancha Pizango et Francisco Tangoa. Mai 2018.

<https://www.youtube.com/watch?v=aYZ2pihFy8s>

Alain A. Salas Dávila : *Leader autochtone indépendant. Consultant auprès d'organisations autochtones de l'Amazonie péruvienne.*

La source originale de cet article est [Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, Bulletin 238](#)

Copyright © [Alain A. Salas Dávila](#), [Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, Bulletin 238](#), 2018

Articles Par : **[Alain A. Salas Dávila](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca